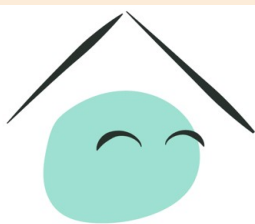


19

Février 2024

Logement



Données sur...

MaPrimeRénov' en Nouvelle-Aquitaine Chiffres-clés au 31 décembre 2023

La distribution des aides MaPrimeRénov' en 2023 montre une diminution d'environ 20 % en nombre de dossiers engagés (58 003). Le montant d'aide moyen est relativement stable (-3 %) alors que le montant des travaux augmente de 10 %. L'année 2023 voit une forte progression du nombre de dossiers engagés pour des primes de rénovation globales (163 en 2022, 634 en 2023), avec bonus bâtiments basse consommation (44 en 2022, 87 en 2023) et sortie de « passoire » énergétique (40 en 2022, 103 en 2023).

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2023 :

- **65 257** demandes ont été déposées
- **58 003** dossiers ont été engagés
- **699 M€** de travaux
- Avec **215 M€** de subventions MPR

Montant moyen par dossier engagé

3 707 € subvention moyenne MaPrimeRénov'

12 048 € montant moyen de travaux

Revenus des ménages

44 % très modestes
24 % modestes
30 % intermédiaires
2 % supérieurs

Type de propriétaires

96 % occupants
4 % bailleurs

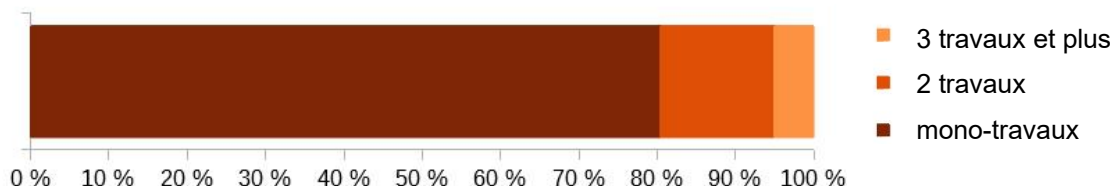
Type de logements

98 % maisons individuelles

Type de travaux

75 % chauffage et eau chaude sanitaire
17 % isolation
7 % ventilation
1 % rénovation globale

Répartition des bouquets de travaux¹



Parcours

3 446 primes audit énergétique

580 primes assistance à maîtrise d'ouvrage pour les ménages souhaitant se faire accompagner lors de leurs travaux

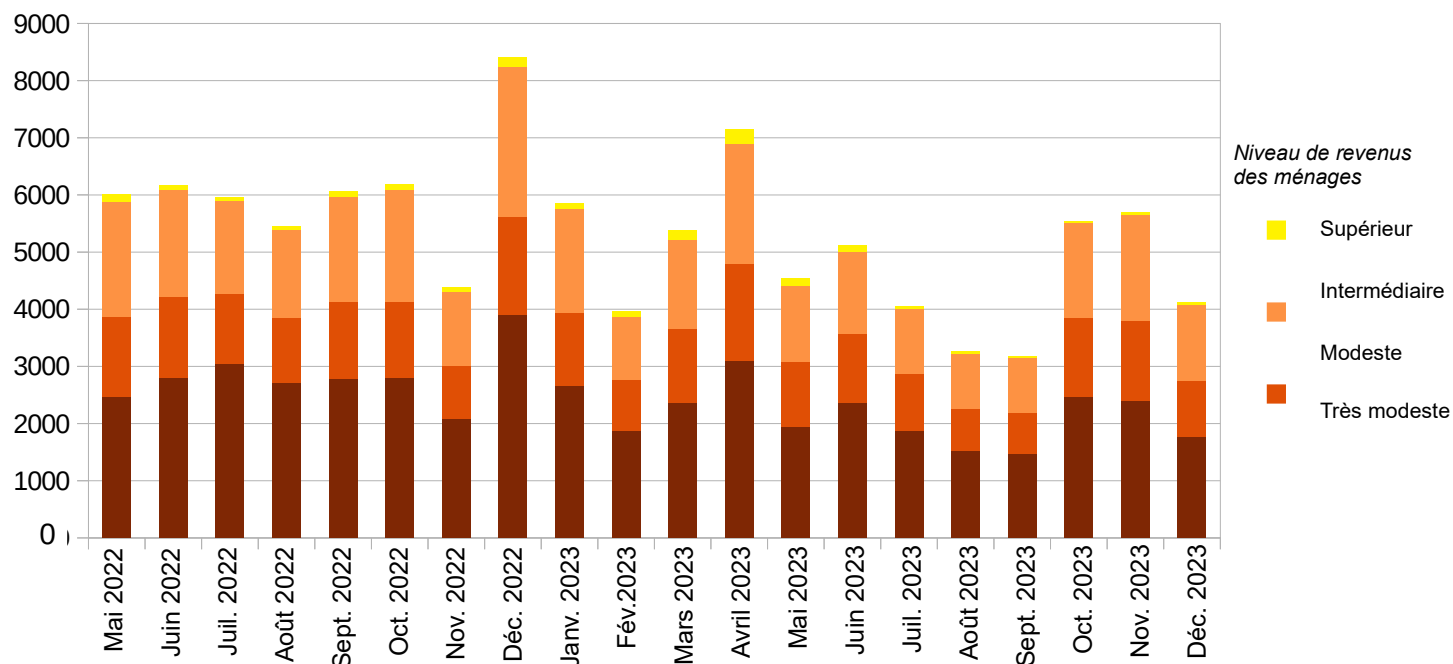
634 primes rénovation globale pour les ménages aux revenus intermédiaires et supérieurs afin d'encourager les bouquets de travaux

87 bonus bâtiment basse consommation pour récompenser l'atteinte de l'étiquette énergétique A ou B

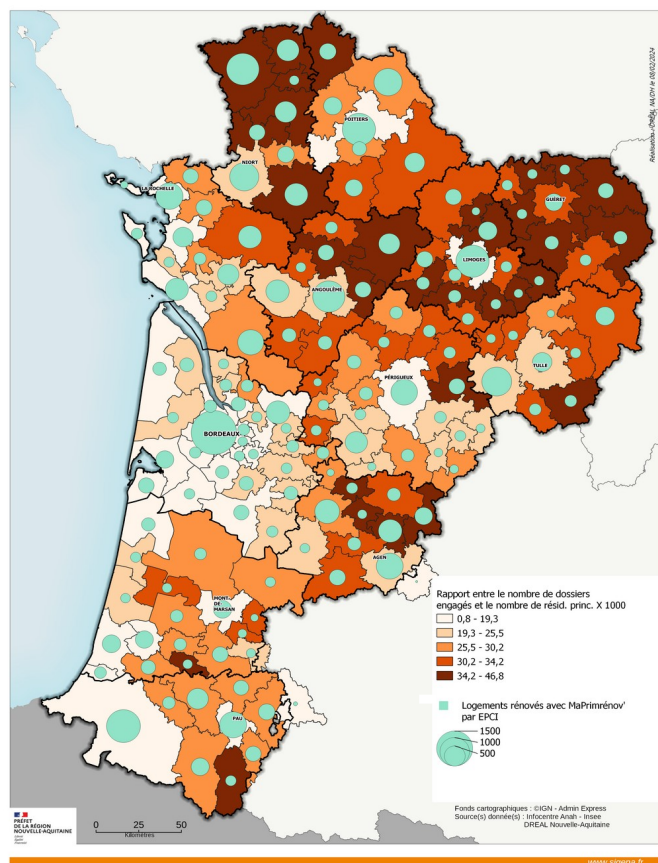
103 bonus sortie de « passoire énergétique » pour les travaux concernant un logement présentant une étiquette F ou G

¹ Donnée disponible sur 84 % des dossiers.

1 Dynamique d'engagement des dossiers MPR en Nouvelle-Aquitaine



2 Distribution de MaPrimeRénov' par EPCI



3 Dossiers MPR engagés par département

	Nbre dossiers MPR	Montant MPR en M€
Charente	4408	16,1
Charente-Maritime	6061	20,5
Corrèze	3114	11,9
Creuse	2080	8,2
Dordogne	4970	19,8
Gironde	9238	34,3
Landes	4099	14,01
Lot-et-Garonne	4415	18,5
Pyrénées-Atlantiques	5084	17,0
Deux-Sèvres	5570	21,2
Vienne	4707	17,9
Haute-Vienne	4255	13,6

Données de la publication issues de l'Infocentre Anah.
Date d'extraction : 2 février 2024

Directrice de publication : Vincent Jechoux

Rédacteur : Elise Charpentier, Isabelle Urrustoy /
Département Habitat

<https://www.maprimerenov.gouv.fr/>

Courriel : sahpl.dreal-na@developpement-durable.gouv.fr

ISSN : 2607-8015

**Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Nouvelle-Aquitaine**

15 rue Arthur Ranc
BP 60539 - 86020 Poitiers CEDEX
Tél : 05 49 55 63 63 - Fax : 05 49 55 63 01

www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr